

Déclaration Préalable
COMITE TECHNIQUE SPECIAL PREFECTURE
Le lundi 23 novembre 2015

Monsieur le Secrétaire Général,

Vendredi 13 novembre 2015 : terrorisme, barbarie, horreur autant de mots qui ne sont pas assez forts pour qualifier ces actes qui ont frappé la population et le pays. Plus que jamais, les valeurs de la République résonnent de toute leur force : liberté, fraternité, laïcité, unité, indivisibilité.

La République est un atout et un idéal, rien ne doit pouvoir l'affaiblir ou la détourner, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les agents des préfectures et sous-préfectures assurent le service public sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin. Ils apportent, chaque jour au sein du Ministère de l'Intérieur autour des membres du corps préfectoral, leur professionnalisme dans leurs missions pour que des événements comme ceux que l'on vient de vivre n'arrivent jamais.

Le Président de la République a annoncé le recrutement de 5000 effectifs supplémentaires au sein de notre Ministère. Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération et compte tenu de l'annonce de missions prioritaires (gestion de crise dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, lutte contre la fraude, contentieux, mise en place de plate forme pour les titres, contentieux etc) il ne faudra pas une nouvelle fois que les agents des préfectures et sous-préfectures soient sacrifiés. Ils ne doivent pas être la variable d'ajustement de notre ministère.

Le 15 décembre prochain, le Ministre annoncera les arbitrages suite aux réunions des groupes de travail mis en place dans le cadre de PPNG. Vos déplacements, ainsi que l'attitude du corps préfectoral, laissent à penser que les agents adhèrent et comprennent cette réforme à venir tout comme leurs organisations syndicales. **Or, il n'en est rien pour FO Préfectures.**

FO préfectures a accepté d'être présent dans les groupes de travail, l'administration les a appelés partenariaux. **FO Préfectures ne sera pas votre partenaire de la réforme.**

Nous ne pourrons donner notre accord à une réforme qui laissera des agents sur le carreau, qui ne permettra pas l'accessibilité égalitaire des citoyens au service public et qui ne confortera pas à notre sens la présence de l'Etat sur l'ensemble du territoire.

Les agents sont inquiets beaucoup plus que vous ne le pensez. Ils ont vu, au fil du temps les réformes successives du Ministère de l'Intérieur et les conséquences, jamais en leur faveur, sur leurs conditions de travail et sans contrepartie sur leurs parcours professionnels ou leur régime indemnitaire.

Les conditions dans lesquelles les agents, ainsi que les organisations syndicales qui les représentent, ont été associés à la réforme territoriale les confortent dans cette inquiétude.

Je vous remercie de joindre cette précédente déclaration au procès-verbal de cette instance.

